

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025

Les étapes de votre inscription



Étape 1

Je remplis le
formulaire
Responsable légal
Je remplis un
formulaire Elève par
enfant à inscrire.
Je prends
connaissance avec
l'élève du règlement
intérieur.
Je sélectionne les
enseignements.



Étape 2

Je choisis mon mode
de règlement
Je remets le dossier
complet



Étape 3

Allegretto valide votre
inscription
Je reçois par mail mes
identifiants extranet et je
peux vérifier sur le site
d'Allegretto que mes
données sont exactes.
Je peux les rectifier si
besoin
Je reçois ma facture



Étape 4

Mon inscription est
définitivement validée
Le professeur me
confirme mes horaires et
les modalités
d'organisation de l'année

2024/2025

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
L'oreille sous toutes ses formes						08:45 - 09:45
Jardin Musical						10:00 - 11:00
Éveil 3/4 ans			16:00 - 17:00			
Éveil 4/5 ans			17:00 - 18:00			
FM 1C 1A			13:00 - 14:00			
FM 1C 2A			15:00 - 16:00			
FM 1C 3A	17:15 - 18:15					
FM 1C 4A		17:15 - 18:15				
FM 2C 1A	18:15-19:15					
FM 2C 2A		18:15-19:15				
FM Ado/hors cycle			voir si inscription			
Piano - Christelle		16:00 - 21:00	09:00 - 21:00			
Piano -	19.15- 21.30		13:30 - 21:00			
Guitare - Loïc			09:00 - 13:00	17:30 - 21:00		
Guitare musicales actuelles - Yann			14:00-20:00	16:00 - 20:30		
Batterie	16:00 - 21:00			17:00 - 20:30		
Flûte traversière		17:00 - 21:00				
Clarinette		16:00 - 21:00				
Saxophone	17:00 - 21:30					
Trompette			13:30 - 17:15			
Violon et Alto			12:15 - 13:00	13:30-21:00		
Violoncelle		17:00 - 21:00				
Chant	19:15-21:00			17:00 - 21:30		
Chorale enfants			14:00 - 15:00			
Orchestre Junior			18:00 - 19:00			
Ensemble vocal adultes		voir si inscription				
Atelier rock ados					18:00- 19:00	
Atelier musiques actuelles				20:30 - 21:30		
Atelier musique de chambre			20:00 - 21:00 (bimensuel)			

Date de début des cours

**Lundi 16
septembre 2024**

ATTENTION

Ces jours et horaires peuvent être modifiés en septembre.

Chaque professeur d'instrument vous contactera afin de fixer votre heure de cours, répondre à vos dernières questions et organiser la nouvelle année.

Lieu des cours

Maire Lyon 6
33 rue Bossuet

Ecole Jean Racine
Groupe A et B
8/10 rue Crillon - Lyon 6



REGLEMENT INTERIEUR

Inscription

S'entend pour l'année entière. Sera validée :

- Administrativement à la réception de la fiche d'inscription et du règlement de l'adhésion à l'association. A l'issue de cette procédure une facture vous sera adressée validant ainsi définitivement votre inscription.
- Pédagogiquement à réception du règlement du tarif annuel des cours ou validation des modalités de règlement en cas de paiement échelonné.

Organisation de l'année

- Le calendrier des cours est fixé à chaque rentrée. Il suit le calendrier scolaire (pas de cours pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés, ni les ponts scolaires) sur une période de 32 semaines.
- Effectif des cours collectifs : si l'effectif est inférieur à moins de 5 élèves, le Conseil d'Administration arbitre sur le maintien du cours.

Obligations de l'élève, des familles et suivi pédagogique

- La formation musicale est obligatoire pour tous les élèves inscrits au Parcours Enfant et pour la Formule 2.
- L'élève s'engage à suivre assidûment les cours de musique dispensés par l'école et pour lesquels il a demandé son inscription pour l'année.
- Le cours de formation musicale est collectif. L'élève est donc tenu d'y assister entièrement. Les cours commencent et finissent à l'heure prévue. La ponctualité est exigée.
- Les élèves verront leurs acquis évalués par le contrôle continu. En formation musicale, un examen a lieu pour valider la fin de chaque cycle (à la fin du 1C4A et du 2C2A).
- Des moments musicaux sont programmés tout au long de l'année. Chaque printemps, l'école organise son Festival sur deux jours lors d'un week-end.

Instruments et matériels

- L'école ne fournit pas d'instrument. L'enfant doit disposer de l'instrument qu'il choisit d'étudier.
- L'achat de méthodes et de partitions de musique est à prévoir par l'élève, sur les conseils du professeur. Le matériel de formation musicale doit impérativement être acquis au complet pour le jour de la rentrée.

Lieux de cours et salles mises à disposition

- Les élèves prendront soin des locaux mis à disposition par la Mairie et des écoles. Ils seront responsables des dégradations qu'ils pourraient occasionner.
- **Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'Ecole Jean Racine. Seuls les élèves sont autorisés à pénétrer dans les locaux.** Les parents des élèves pourront assister occasionnellement au cours de leurs enfants avec l'accord de l'enseignant et/ou de la Direction, uniquement dans les locaux de la Mairie (33 rue Bossuet). Toutefois, il leur est demandé de ne pas intervenir durant le cours.

Absences / Horaires

En cas d'absence d'un élève pour un cours collectif et/ou individuel :

- L'élève et/ou son représentant doit avertir la direction et/ou son professeur par tout moyen.


En cas d'absence d'un professeur pour un cours collectif et/ou individuel :

- Toute absence sera notifiée aux familles par tout moyen.
- Le cours pourra être reporté ou assuré par un remplaçant.

Responsabilité

- L'école souscrit via la Confédération Musicale de France une assurance qui couvre responsabilité civile, dommage aux locaux et aux personnes.
- L'école n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de cours et de nos locaux.
- En aucun cas, l'école ne sera responsable de la perte ou du vol du matériel personnel ou d'instruments.
- Les élèves doivent être couverts par une assurance responsabilité civile.

 Tout courrier pourra être adressé au Siège de l'école :

 ALLEGRETTO, 33 rue Bossuet 69006 LYON ou par mail : direction@allegretto-lyon.com

L'inscription implique l'accord des parents sur la totalité du présent règlement intérieur dont ils ont pris connaissance avant d'inscrire leur enfant.

TARIFS ANNUELS

• Jardin Musical Parent/enfant (tous les 15jours)	190,00 €	180,50 €	171,00 €
Eveil musical (à partir de trois ans)	390,00 €	370,50 €	351,00 €

Parcours enfant

Pratique Instrumentale (30 min individuel ou 1 heure à deux) + Formation musicale obligatoire (1 heure) + 1 pratique collective facultative	990,00 €	940,50 €	891,00 €
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	----------	----------

Parcours ado (+ de 12 ans) ou adultes

Formule 1 : Pratique Instrumentale (cours 30 min individuel ou 1 heure à deux)	890,00 €	845,50 €	801,00 €
Formule 2 : Pratique Instrumentale (30 min individuel ou 1 heure à deux) + Formation musicale + 1 pratique collective	990,00 €	940,50 €	891,00 €
Formule 3 : Pratique Instrumentale (cours 45 min individuel)	1 220,00 €	1 159,00 €	1 098,00 €
Formule 4 : Pratique Instrumentale (cours 45 min individuel + Formation musicale + 1 pratique collective	1 320,00 €	1 254,00 €	1 188,00 €

Pratiques collectives

Chorale enfants	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Orchestre junior	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Formation musicale sans pratique instrumentale	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Ensemble vocal adulte	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Atelier Rock (enfants/ados)	365,00 €	346,75 €	355,00 €
Atelier musiques actuelles (ados/adultes)	390,00 €	370,50 €	351,00 €
Atelier musique de chambre (adultes)	350,00 €	332,50 €	315,00 €
L'oreille sous toutes ses formes	450,00 €	427,50 €	405,00 €
Accompagnement pédagogique groupe ados/adultes*	sur étude		

Adhésion (par famille)	45,00 €
-------------------------------	---------

Accompagnement pédagogique* : Ado ou adulte, vous souhaitez travailler entre amis ou sur un projet commun, vous avez besoin de locaux et d'un enseignant diplômé pour vous guider et vous motiver. N'hésitez pas à nous contacter

Réductions : qui est concerné ?

- **Réduction « pratique collective »** : tout élève inscrit au parcours enfant ou aux formules 2 ou 4 du parcours ado/adulte, a droit à une pratique collective sans supplément de tarif.
- **Réduction famille** : Une réduction tarifaire s'applique aux fratries à partir de 2 enfants adhérents comme suit : pas de réduction sur le tarif le plus élevé, - 5% sur le 2^{ème} tarif le plus élevé et - 10% pour les suivants.
- **Réduction étudiant/demandeur d'emploi** : Sur justificatifs, le tarif « - 10 % » sera appliqué.

Formulaire d'inscription

En gras : Mentions obligatoires à saisir

Responsable légal # 1

Civilité *	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame
Nom *	
Prénom *	
Adresse *	
CP et Ville *	

Téléphone domicile	
Mobile *	
E-Mail *	

Assurance Responsabilité Civile *	Compagnie *
	Police n° *

Responsable légal # 2

Civilité	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame
Nom	
Prénom	
Adresse	
CP et Ville	

Téléphone domicile	
Mobile	
E-Mail	

Règlement

Moyen de paiement	Modalités de paiement acceptées
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire	<input type="checkbox"/> en totalité
<input type="checkbox"/> Virement	<input type="checkbox"/> en totalité
<input type="checkbox"/> Chèque vacances	<input type="checkbox"/> en totalité <input type="checkbox"/> partiel (à compléter par un autre mode de règlement)
<input type="checkbox"/> Prélèvement	<input type="checkbox"/> en totalité (<i>Octobre</i>) <input type="checkbox"/> en 3 échéances (<i>octobre, janvier, avril</i>) <input type="checkbox"/> en 6 échéances (<i>octobre, novembre, janvier, février, avril, juin</i>) <input type="checkbox"/> en 9 échéances (<i>octobre à juin</i>)
<input type="checkbox"/> Carte bancaire	<input type="checkbox"/> en totalité (<i>Octobre</i>) <input type="checkbox"/> en 3 échéances (<i>octobre, janvier, avril</i>) <input type="checkbox"/> en 6 échéances (<i>octobre, novembre, janvier, février, avril, juin</i>) <input type="checkbox"/> en 9 échéances (<i>octobre à juin</i>)
Vous recevrez par mail les instructions de paiement	

Elève

Statut *	<input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Etudiant(e) postbac/Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> L'élève correspond à l'adulte 1 (inutile de remplir la zone « Elève »)
Nom *	
Prénom *	
Date de naissance *	

Mobile	
E-Mail	

Etablissement scolaire à la rentrée		<i>(pour les scolaires)</i>
Niveau scolaire à la rentrée		<i>(pour les scolaires)</i>



Droit à l'image

Nous, soussignés :

Agissant en qualité de représentants légaux de :

- Autorisons l'Ecole Allegretto à photographier ou à filmer notre enfant / nous filmer (si adulte inscrit) dans le cadre des activités de l'Ecole et à reproduire ou à diffuser ces images à des fins pédagogiques ou de communication sur les supports de communication de l'Ecole, de toute nature, notamment son site internet et ses réseaux sociaux. Cette autorisation est consentie à titre gracieux, pour la durée de vie des supports de communication réalisés par l'Ecole et pour un territoire illimité. Elle exclut toute exploitation commerciale.
- N'autorisons pas l'Ecole Allegretto à photographier ou filmer notre enfant / nous filmer (si adulte inscrit).

A :

Le :

Signatures des 2 représentants légaux.

Autorisation de sortie pour les mineurs

Notre enfant (Nom Prénom).....

- autorisé à rentrer seul
 - sera pris en charge par :
-

Parcours pédagogique : (validez votre choix par une croix)

Parcours petite enfance	<input type="checkbox"/> Jardin Musical – (moins de trois ans)	Samedi 10h00
	<input type="checkbox"/> Eveil 3/4 – découverte	Mercredi 16h00
	<input type="checkbox"/> Eveil 4/5– approfondissement	Mercredi 17h00

Pratique instrumentale	Instrument	<input type="checkbox"/> Batterie, percussions <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Clarinette <input type="checkbox"/> Flute <input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Guitare musiques actuelles	<input type="checkbox"/> Trompette <input type="checkbox"/> Piano <input type="checkbox"/> Saxophone <input type="checkbox"/> Violon <input type="checkbox"/> Violoncelle <input type="checkbox"/> Autre :
	Durée	<input type="checkbox"/> 30 minutes <input type="checkbox"/> 45 minutes	

Formation Musicale	<input type="checkbox"/> 1C 1A – Année 1 (Mercredi 13h00) <input type="checkbox"/> 1C 2A – Année 2 (Mercredi 15h00) <input type="checkbox"/> 1C 3A – Année 3 (Lundi 17h15) <input type="checkbox"/> 1C 4A – Année 4 (Mardi 17h15) <input type="checkbox"/> 2C 1A – Année 5 (Lundi 18h15) <input type="checkbox"/> 2C 2A – Année 6 (Mardi 18h15)
	<input type="checkbox"/> Carillon chromatique 25 notes - référence Lugdivigne 8081. Cet équipement est obligatoire pour le Parcours Enfant : Vous pouvez le commander directement sur le site https://www.lugdivine.com ou bénéficier de notre commande groupée (28 euros)


Pratiques collectives	<input type="checkbox"/> Chorale enfant (mercredi 14h00) <input type="checkbox"/> Orchestre Junior (mercredi 18h00) <input type="checkbox"/> Ensemble vocal ado/adulte (à définir) <input type="checkbox"/> L'oreille sous toutes ses formes (samedi 08h45) <input type="checkbox"/> Atelier de musique de chambre (par quinzaine, le mercredi 20h00) <input type="checkbox"/> Ateliers Musiques actuelles (jeudi 20h30) <input type="checkbox"/> Ateliers Rock (vendredi 18h00)
-----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Reduction spécifique	<input type="checkbox"/> Chômeur <input type="checkbox"/> Etudiant (Justificatif de situation à joindre)
----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole et m'engage à y tenir.
- J'autorise l'association Ecole de Musique Allegretto à utiliser les informations contenues dans ce formulaire pour nous transmettre toute information utile à la bonne organisation du programme pédagogique.

Date	Signature du responsable légal ou de l'élève majeur

Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'Ecole Allegretto pour gérer les inscriptions et le suivi pédagogique des élèves. Pour en savoir plus sur les traitements mis en œuvre et sur vos droits nous vous invitons à vous reporter à notre politique de gestion des données à caractère personnel accessible sur notre site.

Référence unique du mandat	MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA												
	F	R	8	4	Z	Z	Z	8	7	1	D	7	

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ALLEGRETTO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

DEBITEUR			
Nom et prénom*			
Adresse*			
Code postal *		Ville *	FRANCE

IBAN *	
BIC *	

CREANCIER			
Identifiant	FR 84 ZZZ 871D7D		
Nom	ALLEGRETTO		
Adresse	33 rue Bossuet		
Code postal	69006	Ville	LYON
			FRANCE

Type de paiement *	<input type="checkbox"/> Paiement récurrent/répétitif	<input type="checkbox"/> Paiement ponctuel
--------------------	-------------------------------------------------------	--------------------------------------------

Le *	
A *	
Signature *	

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.